

Éditorial...

La guerre en Ukraine frappe l'Occident de plein fouet. Après deux années de pandémie pendant lesquelles les gouvernements ont été en gestion de crise continue avec plus ou moins de succès, nous voilà en face d'une autre crise, écho d'une guerre froide d'une autre époque presque oubliée.

Vladimir Poutine a dit depuis longtemps que la fin de l'URSS était une « catastrophe géostratégique » ; aussi cherche-t-il à reconstituer ce que fut, pour la Russie, le glacis des pays satellites. En 2008, avec l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie en Géorgie, en 2014, en soutenant activement les séparatistes du Donbass et en annexant la Crimée en Ukraine, il n'a pas hésité à utiliser la force pour parvenir à ses fins.



En 2022, prétextant une menace de l'OTAN que rien n'attestait, il envahit purement et simplement l'Ukraine (44 millions d'habitants) en affichant son but de guerre : remplacer un régime démocratique, tourné vers l'Ouest, par un régime à sa main.

L'impact de cette guerre est immédiat et considérable et sera probablement durable. Toutes les économies du monde vont pâtir de cette situation, car les échanges commerciaux se réduisent en raison des sanctions économiques et financières imposées à la Russie. De plus, la plus grande catastrophe humanitaire en Europe depuis 1945 se profile.

Par deux fois, en 2014 et aujourd'hui, les Ukrainiens ont démontré en le payant de leur sang que leur choix était celui de la liberté et de la souveraineté. Leurs valeurs sont celles de l'Union européenne. Sous l'impact des missiles russes, une nation émerge avec à sa tête un président courage. Volodymir Zelenski, par son attitude, rend œcuménique l'amour de son pays. Ses décisions, il risque de les payer de sa vie.

Quant à notre commune, trois opérations importantes sont à signaler :

- ◆ Le lancement de la construction de la 3^e classe de l'école. Le marché avec les entreprises a été notifié avec une bonne surprise (coût inférieur à l'estimation) ;
- ◆ Le démarrage de la phase d'études du lotissement « Le Village » en centre-bourg avec la finalisation de l'acquisition de l'emprise foncière et le choix du maître d'œuvre ;
- ◆ La pose des deux sous-répartiteurs optiques, prérequis au déploiement de la fibre vers chaque foyer.

Victor Dudret.

focus sur notre patrimoine...



Le 18 janvier 1920, le Maire de Rontignon, M. Cazaban Larraby, propose au conseil municipal d'ériger un monument en l'honneur des 19 soldats de Rontignon morts pour la France. Le devis des travaux étant de 960 francs, le conseil vote une somme de 300 francs et décide d'organiser une souscription publique.

En effet, les élus souhaitent que la commune et les habitants soient associés pour rendre hommage aux héros tombés au champ d'honneur. Le projet est transmis au ministre de l'Intérieur pour signature du décret autorisant l'établissement du monument (décret du 1^{er} mars 1920).

Lors du conseil municipal du 1^{er} septembre 1920, auquel étaient présents MM Carrère, Barberou-Laplace, Vignau, Izard, Péré, Hourcade et Reytérou, il est demandé une subvention de 100 francs.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise Boueilh Frères de Jurançon : moellons, chaux, trois obus et la plaque en marbre blanc. La fourniture du sable et le transport de la chaux et des moellons seront exécutés par la commune.



Anecdote : Dans les années 60, monsieur le curé a demandé à M. Paris, maçon, de créer un réceptacle au pied du monument pour y déposer quelques secrets bien gardés...



Souscription publique

Regards sur...

Un sourire, une histoire...

Nous vous proposons aujourd'hui d'aller à la rencontre de *Vincent Albira*.

Vincent, 40 ans, est né à Pau. Il est en couple avec Adeline et papa des jumeaux Charlotte et Hugo de 5 ans et demi, scolarisés à l'école de Rontignon. Ils sont arrivés sur notre commune en 2011 et trouvent le cadre de vie agréable.

Au plan professionnel, Vincent est gérant des sociétés familiales *Nougué-Cazenave* de Lons et *Lanneretonne d'Oloron* spécialisées dans la motoculture de plaisance. Vincent, mécanicien, est passionné de sport automobile. Il a commencé en tant que pilote par faire des rallyes en quad, mais une blessure à la clavicule en 2014 l'a contraint à passer en SSV (type buggy).

Son rêve d'enfant était de faire le PARIS-DAKAR. Il a pu le réaliser en ce début d'année en tant que copilote de *Jean-Philippe Beziat* au volant d'un TOYOTA OverDrive V8 Essence Assistance Rapide dans le TEAM MD Rallye Sport. Leur mission était de faire l'assistance rapide des autres équipages MD Rallye Sport, tout en participant également à la course avec le numéro 293. Malgré les attentats qui ont marqué la course, les assistances mécaniques nécessaires à leur équipe, mais également la gestion de leur parcours, le duo a pu rallier la ligne d'arrivée tant convoitée à la 47^e place au général !

Ce rallye était difficile tant sur le plan physique que mental, mais Vincent en garde un souvenir exceptionnel : celui d'avoir réalisé son rêve d'enfant. Lors de cette course, il soutenait deux associations qui lui tiennent à cœur : *Petit cœur de beurre* (cardiopathie congénitale) et *Cheer Up !* (aider les adolescents et jeunes adultes atteints d'un cancer)

Nous vous souhaitons une belle réussite pour la suite de vos projets et vous adressons un grand merci Vincent pour ce moment de partage !

Si vous voulez soutenir ces associations, voici leur adresse :

<https://www.petitcoeurdebeurre.fr>

<https://cheer-up.fr>



Une association...

L'école moto est un club d'initiation et de pilotage à la moto ou au quad tout terrain. Elle fait partie de l'ASM Pau Moto-Verte.

Avec l'école moto, ça roule toute l'année : les samedis et mercredis, sur les plateaux éducatifs de Rontignon et Narcastet ainsi que pour le perfectionnement sur divers circuits. De 6 à 16 ans, avec une moto fournie ou sa propre machine ; mini pilotes garçons et filles, pilotes aguerris. L'activité est encadrée par un moniteur breveté d'état. Son fonctionnement est dynamisé par les bénévoles.

Durant chaque période de vacances, des rendez-vous de découvertes sont proposés : stages, cours particuliers, enfants et adultes, accueil de loisirs, MJC, centre sociaux, et ceci dans les deux disciplines (moto et quad).

Dans son projet éducatif, l'école favorise son accès aux publics dits « prioritaires », accueil de publics porteurs de handicaps (groupes d'enfants autistes, groupes d'ESAT), accueil de groupes issus de quartiers défavorisés et conditions d'accès aux pratiques club pour les féminines.

L'école moto intervient sur des formations pour adultes, notamment pour l'initiation au quad : formation de prévention à l'utilisation de quad en milieu agricole et naturel au service de la mutualité sociale agricole (MSA) et de l'Office français de la biodiversité.

L'école fonctionne dans une démarche de respect de l'environnement : son parc est partiellement composé de motos électriques. Des opérations de nettoyages ont donné lieu à l'évacuation de nombreux déchets présents sur les sites utilisés. Des tapis environnementaux sont utilisés au quotidien.

Facebook : ASM PAU ECOLE MOTO

mail : ludik.moto6@orange.fr

Bernard Bazin : 06-82-46-47-44



Un commerce, une entreprise...

Christelle Rineau est installée sur Rontignon avec sa famille depuis bientôt 18 ans.

L'idée de créer la pâte à tartiner NOTZINO est partie du constat d'une maman qui veut donner de bonnes choses à ses enfants. Christelle s'est lancée à fabriquer elle-même sa pâte à tartiner NOTZINO dans sa cuisine de façon artisanale.

Elle se compose à 2/3 de noisettes françaises (du Lot-et-Garonne), de véritable chocolat noir bio et équitable et du sucre de canne **rapadura** (sucre complet et non raffiné). Elle ne comporte pas d'huile, ni de lait et moins de sucre. Après plusieurs essais, elle est arrivée à la recette finale qui ravit beaucoup de papilles.

Il faut savoir qu'en Occitan « Notz » signifie noix, noisettes.

On peut trouver la pâte à tartiner **NOTZINO** les 2^e samedis du mois au carreau des Halles de Pau, à la Cueillette de l'Aragnon (Montardon), à l'épicerie Sam' Market à Pau, et chez un revendeur à Bordeaux et Mont-de-Marsan.

Site internet : <https://notzino.store> Facebook: Notzino

mail : contactnotzino@gmail.com



Trail des Costalats du 13 mars 2022

Après avoir été contrainte d'annuler le rendez-vous en 2020 et en 2021, l'association « les Traileurs des Costalats » a proposé dimanche 13 mars la 5^e édition de son trail dans une version identique à celle de 2019. 450 participants se sont élancés sous la pluie depuis le stade de Mazères-Lezons : VTT, Trail, 34 km, 21 km, 12 km et marche.



Les itinéraires ont traversé notre commune, côté bourg et au hameau, avec deux points de ravitaillement.



Travaux d'aménagement de terrains familiaux destinés aux gens du voyage portés par la communauté d'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées (CAPBP).

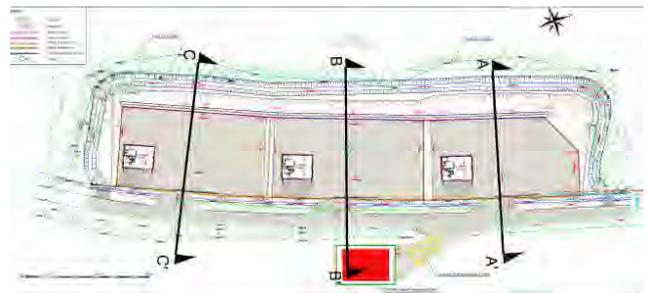


Outre la gestion des équipements existants, la communauté d'agglomération a souhaité développer la construction de terrains familiaux, équipements destinés à proposer une sédentarisation équilibrée favorisant l'intégration des familles.

Les terrains familiaux sont des unités foncières aménagées qui permettent d'accueillir des groupes en caravanes souhaitant s'installer durablement. Outre la viabilisation du site, l'agglomération propose un équipement réglementaire comprenant un bloc sanitaire, une buanderie. Le choix a été fait d'y adjoindre une pièce de vie, afin de répondre aux besoins des familles en termes de vie quotidienne. Ce seront des modules de la marque Algeco



Le projet sur notre commune concerne 3 familles et 3 terrains familiaux de 461 m² chacun. Il a été porté de longue date par la commune de Rontignon, puis par l'agglomération au gré des changements de compétence. Il représente à ce jour la première réalisation concrète de terrains familiaux depuis la validation du schéma d'agglomération, et servira donc de point de référence pour l'ensemble des projets à venir.



Pour chacun des terrains, les familles ont été grandement associées à la démarche, ce qui a permis de valider les aménagements selon les usages futurs. Ainsi l'implantation des sanitaires et pièces de vie, la zone de stationnement des caravanes, la création d'un espace vert sont le fruit d'un travail collaboratif entre les services, les collectivités publiques.

Coût prévisionnel : 310 450 € HT

Les réseaux d'eau et d'assainissement sont déjà en place et le réseau électrique dessert l'aire actuelle. Les travaux démarreront avant l'été.

Point sur les travaux pour la fibre optique.

Comme vous avez pu le remarquer, deux armoires sont apparues en bordure de route, une au bourg à droite de l'entrée de la friche Vilcontal, et l'autre route du hameau, 100 m en dessous des écuries du Barat.

Ces armoires, installées par la société Scopelec pour le compte de la société ERT Technologie, sont les sous-répartiteurs optiques (SRO) ou points de mutualisation (PM).



À quoi sert un sous-répartiteur optique (SRO) ?

Le sous-répartiteur optique permet d'amener la fibre optique par les différents opérateurs et de la distribuer sur chaque logement ou bâtiment de la commune. En effet, dans un SRO, le réseau de fibre optique est mutualisé par tous les opérateurs ; le premier opérateur qui déploie le réseau (chez nous SFR) doit prévenir les autres opérateurs et leur donner accès au point de mutualisation.



À quand la fibre dans nos habitations ?

À partir du moment où le SRO a été installé, on considère que tous les logements qu'il dessert sont théoriquement éligibles à la fibre. Il faudra cependant patienter encore, car à compter de l'installation d'un point de mutualisation, il faut respecter un délai de trois mois avant de pouvoir commercialiser une offre d'accès.





L'association Centre d'Échanges Internationaux (CEI) est à la recherche de familles d'accueil bénévoles pour accueillir des jeunes étrangers désireux de perfectionner la langue française. Si cela vous intéresse.



Pour tous renseignements :
Magali Fouqueré
Inbound Program Assistant
02.99.46.10.32 / www.groupe-cei.fr

Du Pont d'Espagne à Laroin

Si vous avez envie de vous lancer à l'eau, de créer un groupe sur Rontignon pour participer, fabriquer une embarcation, même si vous êtes seul, la mairie vous propose de recueillir vos candidatures et de vous mettre en contact. www.touskiflot.net

Faites-vous connaître auprès de **Mme Paillon adjointe en charge des associations** : isabelle.paillon@rontignon.fr

Éco lotissement « Le Village »

Le conseil municipal ayant décidé le 25 novembre 2021 la création d'un lotissement communal en régie directe (rue du Vieux-Bourg : parcelle dite des scouts), la consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre du projet est en cours avec l'aide du Conseil Architecture Urbanisme Environnement 64 (CAUE64).

Le travail sur les études préalables puis l'avant-projet démarreront au mois de mai 2022.

La friche de Vilcontal, au centre de notre commune, est vouée à disparaître. Afin de garder une trace de ce passé, nous aimerions récolter vos photos, vos témoignages, qui nous serviront de socle pour élaborer une exposition.

Merci de vous manifester auprès du **secrétariat de la mairie**.

Nous prendrons contact avec vous.

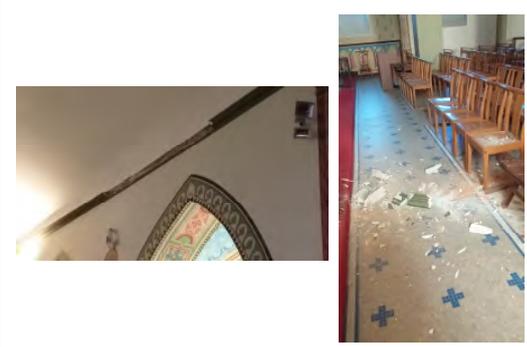


Église Saint-Pierre

Dans la nuit du 30 décembre 2021, un morceau de corniche en lattis et plâtre au-dessus des voutes du collatéral sud-est est tombé. Ce morceau de 2 m s'est détaché de la façade. Le reste des corniches est fissuré.

L'église a dû être fermée par arrêté municipal le 31 décembre 2021, par sécurité.

Des entreprises spécialisées dans le travail du plâtre sont venues voir les travaux à effectuer. Le conseil municipal a décidé sur devis ce qui pourra être réalisé, des corniches en stuc avec possibilité de réouvrir l'église entre les deux périodes de travaux : purge et reconstitution.



- AGENDA**
- 10 avril : élection présidentielle
 - 15 avril : conférence « Bien vieillir »
 - 16 avril : vacances scolaires
 - 24 avril : élection présidentielle
 - 07-08 mai : salon d'art contemporain
 - 08 mai : cérémonie commémorative
 - 11 juin : nettoyons le village
 - 12 juin : élections législatives
 - 19 juin : élections législatives
 - 23 juin : atelier Cap de tout « prévention routière séniors »

Emploi civique

La commune de Rontignon a décidé de recruter un emploi civique pour travailler sur la gestion des espaces verts, dans le cadre d'une politique de biodiversité : inventaire floristique, sensibilisation des habitants et communication.

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

Mairie – 714 rue des Pyrénées – 64110 RONTIGNON

Adjoint de permanence 06 30 49 77 20 — secretariat.mairie@rontignon.fr et Tél. : 05 59 82 00 62

Site : www.rontignon.fr — <https://www.facebook.com/mairie.rontignon> — Intramuros

La Ceinture Verte

Cela fait quelques années que nous vous annonçons l'implantation sur notre territoire de maraîchers indépendants, portée par l'association loi 1901 appelée la Ceinture Verte.

Quelques rappels sur ce qu'est la Ceinture Verte :

La Ceinture Verte a pour but d'accroître l'offre et la demande de produits alimentaires locaux de qualité, en simplifiant, accompagnant et sécurisant l'installation de nouveaux producteurs en maraîchage biologique diversifié, équitable, et sur de petites surfaces. Sur les territoires, elle se décline sous forme de sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC).

Depuis novembre 2021, c'est chose faite ! Lore et Alexandre ont été sélectionnés. Ils ont passé un contrat avec la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Ceinture Verte – Pays de Béarn pour une activité sur une parcelle communale de 1,3 ha. Cette parcelle, située au lieu-dit Les Prés du Saligat, est louée pour une durée de 18 ans, reconductible unilatéralement, garantissant ainsi un droit au maintien. Celui-ci est prévu sous réserve de paiement des mensualités, du respect du cahier des charges bio, mais aussi la possibilité de partir en fin de saison après préavis.

Les engagements de la SCIC Ceinture Verte :

- ◆ mettre à disposition des maraîchers un outil de production adapté à du maraîchage diversifié. L'équipement se compose pour chaque exploitation :
 - en moyenne 2 ha terres de qualités maraîchère ;
 - d'une irrigation, de l'électricité ;
 - de 1500 m² de tunnels (serres) ;
 - 100 m² bâtiment d'exploitation.
- ◆ fournir un accompagnement technique, un accompagnement à la gestion de l'exploitation et un accompagnement commercial répondant aux besoins des maraîchers (l'offre ne couvre pas le parc matériel) ;
- ◆ faire évoluer le service.



Les engagements des maraîchers :

- ◆ devenir sociétaire de la SCIC
- ◆ mettre en œuvre un projet d'exploitation maraîcher viable
- ◆ respecter le cahier des charges bio
- ◆ payer une cotisation mensuelle, progressive, calculée avec l'ancienneté et les résultats économiques.



À ce jour, 3 exploitations béarnaises sont en activités : 2 à Lescar et 1 à Meillon. Rontignon débutera ses premières productions courant avril 2022. Quatre nouvelles installations sont prévues en Béarn au printemps 2022 (Denguin, Sus...). Au-delà du Béarn, de nouvelles agglomérations ont également fait le choix de développer des Ceintures Vertes sur leur territoire : après Valence et Romans en novembre 2020, Limoges en septembre 2021, Le Havre en octobre 2021, Clermont Auvergne sera d'ici la fin du mois la cinquième Ceinture Verte de France.

Depuis décembre 2021, sous l'impulsion de la Ceinture Verte, la ferme « CULTIVE ! LE JARDIN DES CULTURES » est légalement créée sur la commune de Rontignon.



Lore Apestéguy et Alexandre Chevalier en sont les maraîchers.

Lore, 28 ans, a fait des études littéraires (licence histoire, master médiation culturelle).

Alexandre, 26 ans, a un diplôme d'ingénieur en eau et environnement.

Tous les deux grandissent en région parisienne.

Mais très vite, ils comprennent qu'ils ont besoin de lier « travail intellectuel avec travail manuel ».

En effet, comme le dit Lore, « *on ne vient pas du monde de l'agriculture, mais on est passionnés par le maraîchage. On assume de venir d'un autre monde et d'avoir des centres d'intérêt différents. Mais on veut prouver que ces deux mondes sont interactifs, complémentaires. On peut avoir les mains dans la terre le matin et le soir, se nourrir d'un livre. Ce n'est pas incompatible !* ».

Ils décident, après avoir participé à quelques missions humanitaires en Afrique (seul Alexandre est parti en Afrique), de partir en Colombie pendant un an, en pleine jungle, pour effectuer des recherches sur le maraîchage et l'agroécologie et apprendre à créer un potager.

Malheureusement, l'arrivée de la crise de la COVID-19 rebat toutes les cartes et les voilà contraints de revenir en France. L'idée de créer leur propre exploitation se précise et ils font des recherches actives en ce sens. Se sachant novices et ayant besoin de formation, ils sont accueillis dans une ferme située dans le centre de la France pendant 13 mois. En parallèle, ils surfent sur le net pour chercher un endroit où ils pourraient développer leur exploitation, retenant la région du Sud-Ouest pour cible.

Le projet d'une Ceinture Verte, mis en place sur Pau, retient leur attention. Et ce pour trois raisons :

- ◆ **Accession aisée au foncier.** En effet, celle-ci facilite leur accession à des terrains qui, si l'on n'est pas issu de famille d'agriculteurs, sont compliqués à l'acquisition ou chers à l'achat. À Rontignon, les terrains (loués par la commune à la SCIC), sont mis à disposition moyennant loyer (18 ans). Cela permet à des jeunes de ne pas prendre un risque financier trop important au départ et de se lancer rapidement.
- ◆ **Réduction drastique des investissements.** En effet, c'est la SCIC Ceinture Verte qui installe les serres, mets en place l'irrigation, l'électricité, le bâtiment... en partenariat avec la commune. Tout cela fait gagner énormément de temps et d'énergie pour pouvoir commencer sereinement et directement sa saison, en ne s'occupant que du maraîchage et de ne pas prendre (trop !) de retard dès le départ...
- ◆ **Insertion dans un réseau.** Ainsi, sont-ils accompagnés dans les démarches administratives avec un tuteur technique qui les suit, lui-même maraîcher ; en l'occurrence, il s'agit de Luc Launay (conseils, échange d'informations). Ils sont également tous suivis par Maïté Goienetxe (comptabilité, gestion). Ils sont tous affiliés à une même association, l'AFOG (Association de Formation collective à la Gestion) pour réaliser leur comptabilité eux-mêmes. Cela crée une émulsion entre tous.

Lore et Alexandre décident donc de postuler et d'adhérer à ce réseau. Leur candidature est retenue. Et les voilà déposant leurs valises, leurs idées, leur enthousiasme sur notre village, en septembre 2021.

En novembre 2021, ils débutent le travail de la terre et créent en décembre, officiellement, la ferme « **Cultive ! le jardin des cultures** » ; ils préparent leurs premiers semis.

Leur politique est de faire une agriculture où ils sont le moins interventionniste possible. C'est-à-dire qu'ils travaillent tout à la main, font leurs plants à partir de graines, repiquent tout à la main, récoltent à la main. Pas de mécanisation. Sur une même zone de culture, on va trouver deux/trois légumes différents qui vont pousser ensemble. Tout est conçu pour produire suffisamment sur un espace réduit. On trouvera un maraîchage diversifié avec de nouvelles variétés, des aromatiques, et à terme ils souhaiteraient proposer des plants à la vente pour les potagers. Leur agriculture, labélisée bio, respecte toutes les conditions de charge que ce label exige. Aucun traitement chimique. Leur but est de s'appuyer sur la biodiversité qu'ils veulent remettre en place (favoriser) petit à petit autour des serres.

Lore et Alexandre se disent ne pas être parfaits, mais cherchent un compromis entre leurs valeurs et ce qui est réaliste. Ils veulent y aller progressivement, pour faire évoluer les choses par la suite. Mais toujours avec une forte portée écologique.

Ils vous proposent d'inaugurer ensemble la ferme **le samedi 23 avril**, afin de se présenter et de vous rencontrer. Une visite thématique sera organisée à 15 h 00, le but étant de visiter les serres tout en faisant des comparaisons sur l'évolution de la représentation de la figure du paysan dans l'art et la peinture.

Ils convient toutes les personnes qui le souhaitent à partager un verre de l'amitié également ce jour-là, à partir de 16 h 30. Les premières ventes de légumes seront également proposées.

Ensuite, ils procéderont, une fois par semaine, à une vente directe de légumes sur la commune. Elle sera composée de la production du moment.

Leur message :

« Nous voulons faire partie intégrante de la vie locale, nous intégrer. Alors, n'hésitez pas à venir nous voir, à partager avec nous. Nous espérons vous voir nombreux à partir du mois d'avril ».